
COMBRET - CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2021

A l'ordre du jour de ce conseil :

- Délibérations pour la régularisation d'emprise foncière du chemin de Combalières. Des parcelles sont cédés à titre gratuit ou échangés avec la commune afin de régulariser la voirie qui fera l'objet d'une enquête publique.
- Délibération pour adhésion au téléservice dénommé « Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme » qui permettra pour les personnes le souhaitant de déposer numériquement via Internet les demandes d'acte ou d'autorisation d'urbanisme, pour instruction par le service Aveyron Ingénierie. Le dépôt papier tel qu'existant aujourd'hui restera encore possible.
- Aval du conseil municipal pour entamer les études de restauration de l'ancien presbytère situé rue du Serre. Un premier contact va être pris avec Aveyron Ingénierie pour être guidé et accompagné sur ce projet, et voir les possibilités d'aménagements, ainsi que le jardin attenant.

En questions diverses :

Monsieur le Maire précise que les travaux l'aménagement d'espace public en haut du village de Combret et la mise en sécurité des accès au village débuteront en janvier 2022.

La salle de loisirs est fonctionnelle ; la boîte à clé est opérationnelle. Des équipements additionnels seront ajoutés début 2022 (accès internet, TV, enceintes son...). Quelques réservations ont déjà été effectués par des habitants ou des associations de la commune

Les luminaires de Noël commandés ne pourront pas être livrés suite à un défaut du fabricant. Il est envisagé pour l'année prochaine, à l'instar de ce qui se pratique de plus en plus sur d'autres communes et avec succès, de créer des décorations de Noël pour le village avec les habitants et les associations, et de prévoir un budget afférent.

Le Combrétois Julien BARTHELEMY participe au rallye raid DAKAR cette année en tant que pilote. La mairie va communiquer régulièrement sur le magnifique parcours de cet enfant du pays.

Jean-Philippe Sabathier et l'ensemble du conseil municipal vous souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année.